

Communiqué de presse

Moulins, 9 mars 2018

La CCI de l'Allier réclame l'amélioration des dessertes ferroviaires au départ de Montluçon

Montluçon, 2ème ville d'Auvergne, souffre d'un enclavement ferroviaire qui limite ses actuelles capacités de développement et menace très gravement son avenir proche.

Citoyens, chefs d'entreprises, commerçants, artisans, prestataires de services, professions libérales, industriels expriment chaque jour leur exaspération face à cette situation.

Ces dernières années, l'Etat et la SNCF ont multiplié les décisions qui fragilisent les lignes au départ de Montluçon vers Paris, Lyon, Bordeaux et Clermont-Ferrand.

En réaction au déclassement de la ligne Montluçon-Paris, la fermeture de la ligne Montluçon-Lyon, la CCI de l'Allier interpelle l'Etat, les régions AUVERGNE RHONES ALPES, CENTRE VAL DE LOIRE et NOUVELLE AQUITAINE, et la SNCF. Elle leur demande de tout mettre en œuvre dans les plus courts délais, pour proposer aux usagers des temps de parcours raisonnables à horaires adaptés (allers comme retours) pour les dessertes suivantes :

- MONTLUCON/PARIS en 2 heures et 30 minutes maximum
- MONTLUCON/LYON en 2 heures et 30 minutes maximum
- MONTLUCON/BORDEAUX en 3 heures maximum
- MONTLUCON/CLERMONT-FERRAND en 1 heure maximum

Par ailleurs, les élus de la CCI s'associeront et participeront à la marche lente organisée le 28 avril 2018.

Contact :

Pauline ORAIN

Chargée de communication

porain@allier.cci.fr - 06 89 98 68 73